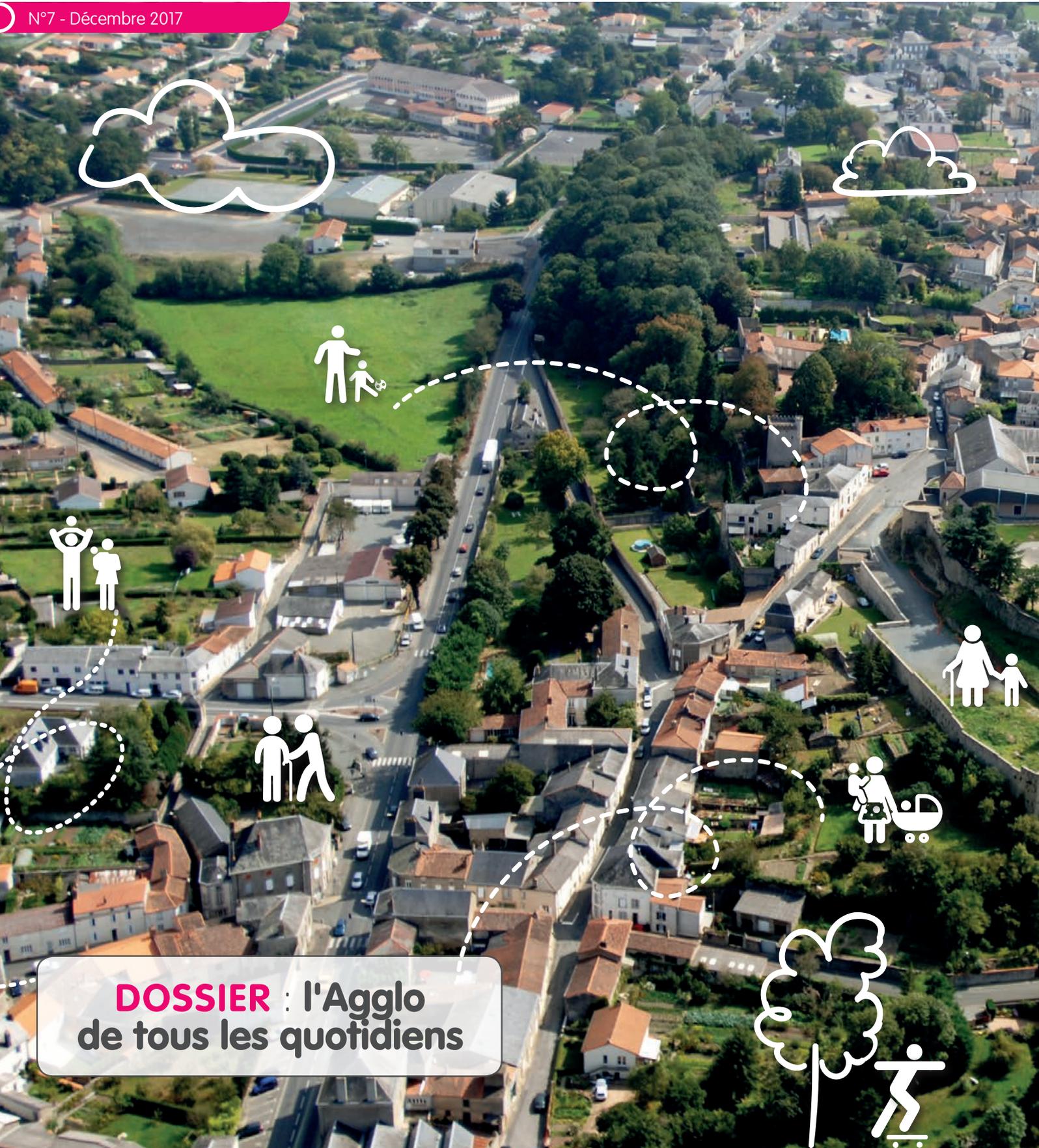


# Agglomag

aggl  
BOCAGE BRESSUIRAIS

Magazine de l'Agglomération du Bocage Bressuirais

N°7 - Décembre 2017



**DOSSIER** : l'Agglo  
de tous les quotidiens

# Sommaire

- 3 Édito
- 4-5 Retour en images
- 6-7 En bref
- 8-9 Déchets : comprendre la taxe incitative
- 10 Aménagement : projet secteur de la gare à Bressuire
- 11 à 16 DOSSIER : l'Agglo de tous les quotidiens
- 17 Mobilité : transport solidaire
- 18-19 Culture : se divertir et découvrir
- 20-21 Économie : l'Agglo, interface avec la région Nouvelle-Aquitaine
- 22 Tourisme : un territoire fort de ses richesses
- 23 Bocapole : retour sur l'exercice attentat



## Suivez l'actu

Si vous ne recevez pas ce magazine, appelez le 05 49 81 19 00

Abonnez-vous à notre lettre d'information électronique sur [www.agglo2b.fr](http://www.agglo2b.fr)

Retrouvez-nous également sur Facebook [www.facebook.com/agglo2b](http://www.facebook.com/agglo2b)



Agglomération du Bocage Bressuirais  
27 boulevard du Colonel Aubry - BP 90184  
79304 Bressuire Cedex  
05 49 81 19 00  
[contact@agglo2b.fr](mailto:contact@agglo2b.fr)  
[www.agglo2b.fr](http://www.agglo2b.fr)



AGGLOMAG

Magazine édité par l'Agglomération du Bocage Bressuirais

Dépôt légal : Décembre 2017

N° ISSN : 2425-5025

Tirage 33 000 exemplaires

Directeur de la publication

Jean-Michel Bernier

Directeur de la rédaction

Samuel Horion

Rédaction

Services communautaires

Graphisme Créaprimé

Conception Service Communication

Photos Agglomération du Bocage Bressuirais

Illustrations Freepik

Impression Imprimerie Prouteau  
Papier PEFC issu de forêts gérées durablement

Ne pas jeter sur la voie publique



1<sup>er</sup> janvier 2018, l'Agglo2B a 4 ans d'existence. Je retiendrai de ces 4 années les difficultés à optimiser les services venant d'origine territoriale différente, ce qui est lié aux anciennes intercommunalités.

Pour ces quatre années, nous aurons subi de plein fouet la baisse des dotations de l'Etat (moins 4.5 millions d'euros). Pour maintenir nos services au public tels que le périscolaire - les centres de loisirs - les bibliothèques - les déchetteries etc, il nous faut imaginer des modifications dans l'organisation de nos services, quelques exemples :

- à partir du 1<sup>er</sup> janvier, nous mettons en place, avec le concours d'associations, le transport solidaire permettant à des habitants isolés de résoudre leur problème de mobilité pour des déplacements indispensables (voir page 17),
- la mise en place de nouvelles formes de collecte des ordures ménagères avec le remplacement de la taxe actuelle par un système d'intéressement prenant en compte les volumes d'ordures ménagères déposés (voir pages 8 et 9),
- le réseau de lecture publique nous a conduits à maintenir des bibliothèques dans beaucoup de communes alors que le nombre de prêts de livres est limité. Pourquoi ne pas imaginer des stocks de livres dans un espace public de la commune ou de portage de livres et l'animation par des bénévoles.

Une des forces de notre territoire, c'est le bénévolat donc la solidarité. Appuyons-nous sur cet atout extraordinaire pour réinventer nos services basés alors sur le lien social plutôt que l'intervention systématique de l'Agglo2B et des communes.

A l'occasion de ce numéro 7 de l'Agglomag, au nom des Conseillers Communautaires et de moi-même, je vous souhaite, avec un peu d'avance, une année 2018 pleine de rencontres et de bonheur.

**Jean-Michel BERNIER**

*Président de l'Agglomération du Bocage Bressuirais  
Maire de Bressuire*



## Retour en images



### 19 juin

L'art s'invite au quartier de Valette à Bressuire avec l'installation de fresques sur des bâtiments situés boulevard Lescure, face aux équipements sportifs. Ce projet du Conseil citoyen pour embellir le quartier a été conçu et réalisé par les élèves du lycée St Joseph de Bressuire avec la participation des habitants, en partenariat avec le Centre Socio Culturel, Habitat Nord Deux-Sèvres, la ville et l'Agglomération.

4

### 30 juin

Inauguration du Parc de loisirs Val de Scie à Nueil-Les-Aubiers, un équipement unique destiné aux loisirs et à la détente.





## 19 juillet

Lancement de la fête du livre pour la jeunesse "Partir en livre". De nombreux événements ont eu lieu en plein air près des édifices patrimoniaux, des aires de jeux, des lieux de baignade ou de loisirs...



## 22 août

Départ à Bocapole de la 31<sup>ème</sup> édition du **Tour cycliste Poitou-Charentes** avec l'étape Bressuire-Saintes.



5

## 15 septembre

Vernissage de l'exposition "**Charles Le Roux, peintre et homme politique**" proposée par les musées de l'Agglomération du Bocage Bressuirais à Bressuire, Combrand et Cerizay.





## Assainissement

### Nouvelles installations

Le programme de travaux d'assainissement (eaux usées et eaux pluviales) de l'Agglomération est conséquent puisqu'il représente près de 3 millions d'euros par an.

Au cours du deuxième semestre 2017, 3 nouvelles installations viennent d'être mises en service. Il s'agit de la **station d'épuration de la Chapelle Saint-Laurent**, du **lagunage naturel du bourg de Geay** ainsi que du **transfert des eaux usées du futur Centre Hospitalier Nord Deux-Sèvres** (6,5 kms de refoulement + poste de refoulement pneumatique).

L'ensemble de ces investissements a pour but de mettre en place des équipements permettant d'assurer un traitement performant des eaux usées avant leur rejet au milieu naturel, de manière à ne pas impacter la qualité des cours d'eau.



Station d'épuration  
La Chapelle Saint-Laurent



Lagunage  
Geay

6

## Gestion des déchets

### Une brigade verte pour lutter contre les déchets sauvages

Une brigade verte a été mise en place depuis la mi-septembre 2017 afin de contrôler les abords des points collectifs.

Deux agents sont chargés quotidiennement de ramasser les sacs déposés au sol et de les ouvrir afin d'identifier les auteurs d'incivilités. Un **courrier** est alors envoyé aux usagers à **titre d'avertissement**. En cas de récidives, un **procès-verbal** sera dressé à l'encontre des récidivistes.

Même les sacs déposés au pied des conteneurs sont considérés comme dépôts sauvages.

Un rappel au civisme est de mise...



## Patrimoine et urbanisme

### Mise en Valeur de l'Architecture et du Patrimoine de Mauléon



Aujourd'hui, au titre de sa nouvelle compétence en urbanisme, l'Agglomération du Bocage Bressuirais reprend les travaux engagés précédemment par la commune de Mauléon pour finaliser l'Aire de Mise en Valeur de l'Architecture et du Patrimoine (AVAP) de Mauléon-ville. Cet outil s'inscrit dans la démarche communale de Petite Cité de Caractère.

#### Une AVAP, c'est quoi ?

Elle a pour objet de promouvoir la **mise en valeur du patrimoine bâti et des espaces naturels dans le respect du développement durable**. Elle est fondée sur un diagnostic architectural, patrimonial et environnemental, afin de garantir la qualité des constructions existantes et à venir, ainsi que l'aménagement des espaces paysagers.

Le règlement est élaboré conjointement par l'Agglomération et la Ville, les services de l'Etat et des acteurs du territoire, avec l'appui du bureau d'étude "Entrelieux" missionné par l'Agglomération et d'une architecte du patrimoine, Anne Boissay.

#### Pour s'informer et échanger

- Visite de terrain commentée, dimanche 28 janvier à 10h au départ de la place de l'Hôtel de ville de Mauléon
- Exposition du projet à la mairie au printemps

#### Pour en savoir plus

Consultez le site internet de l'Agglomération rubrique Aménagement ou celui de la commune de Mauléon.

#### Contacts :

- Agglomération, service stratégie  
05 49 81 19 00 / [anne.fonteneau@agglo2b.fr](mailto:anne.fonteneau@agglo2b.fr)
- Ville de Mauléon, service urbanisme  
05 49 81 17 00 / [st.jerome@mauleon.fr](mailto:st.jerome@mauleon.fr)



## Environnement

## Familles Zéro Déchet : défi relevé !



### 42 familles volontaires lancées dans l'aventure du Zéro Déchet

Pendant 5 mois, elles ont pesé leurs déchets, adopté des gestes simples pour réduire le poids de leurs poubelles : mieux consommer, acheter différemment (en vrac, local...), faire ses cosmétiques et produits ménagers soi-même...

Une aventure conviviale et riche en échanges autour d'un mode de vie qui fait du bien !

### Les résultats : -17 % de déchets en moyenne

Les meilleures familles ont réduit jusqu'à **70%** leur production de déchets en seulement 5 mois. Pour ces foyers, la moyenne de production de déchets est de **26,20kg par habitant et par an soit 6 fois moins que la moyenne du Bocage Bressuirais** (155 kg/habitant/an) et 10 fois moins que la moyenne nationale (269 kg/habitant/an). Certaines familles du défi ont même réussi à passer sous la barre des 5 kg de déchets par an et par habitant.

Réduire ses déchets avec des gestes simples au quotidien, c'est donc possible ! La preuve !

**Vous souhaitez rejoindre le mouvement ?  
Un nouveau défi est lancé pour 2018, lancez-vous !**

Plus d'infos au 05 49 81 15 15 ou par mail à [dechets@agglo2b.fr](mailto:dechets@agglo2b.fr)

Le chiffre **19 766** *Val de Scie*  
ENTREES Parc de loisirs

pour la baignade naturelle Val de Scie  
située à Nueil-Les-Aubiers

## Produits locaux

## Carte des produits du terroir

Fortes d'une production agricole riche et diversifiée, l'Agglomération du Bocage Bressuirais et la Communauté de Communes du Thouarsais travaillent ensemble pour valoriser les produits du terroir et favoriser la vente directe.

Cette année, **une carte des produits du terroir en Nord Deux-Sèvres a été éditée**, de manière complémentaire au guide sorti en 2016.

Elle recense et localise une grande partie des agriculteurs proposant de la **vente directe** en Bocage Bressuirais et en Thouarsais. Elle présente le **savoir-faire de nos agriculteurs** et la **diversité de leurs produits** : viande de volaille, de bœuf, de porc ; fruits et légumes ; vins et jus de fruits ; produits laitiers, miel, œufs...



N'hésitez pas à venir la chercher en Mairie ou à l'Agglomération. Elle est aussi téléchargeable sur le site internet de l'Agglomération.

# MA BIBLIOTHÈQUE, *elle est gratuite !*

[www.bibliotheques.agglo2b.fr](http://www.bibliotheques.agglo2b.fr)

05 49 65 29 27





## Comprendre la taxe incitative d'enlèvement des ordures ménagères



**Michel Pannetier**  
Vice-Président  
Gestion des déchets

" Le déploiement du nouveau dispositif de collecte des déchets se poursuit avec la mise en place d'une part dite incitative dans l'actuelle Taxe d'Enlèvement des Ordures Ménagères (TEOM). Cette taxe qui apparaît sur la feuille d'imposition de la taxe foncière du propriétaire est aujourd'hui uniquement calculée sur le foncier bâti. **La taxe incitative (TEOMI) sera un mode de calcul différent qui prendra en compte, pour partie, la production de déchets du foyer.** "

### De quoi sera composée la taxe incitative d'enlèvement des ordures ménagères qui va remplacer la taxe actuelle en 2019 ?



#### UNE PART FIXE

Part comprenant les charges fixes du service de gestion des déchets (passage du camion de collecte, accès aux déchetteries, collecte et tri des déchets recyclables...).

Mode de calcul identique à la taxe actuelle, toujours basé sur le foncier bâti et calculé par les services fiscaux, de la manière suivante :

**valeur locative du logement x taux voté par l'Agglomération**

Pour 2018, l'Agglomération met déjà en place 2 taux différenciés en fonction du service :



**Taux 1** : service de collecte en porte à porte



**Taux 2** : service de collecte en apport sur des points collectifs

Pour la TEOM 2018, les taux seront votés avant le 15 avril 2018. Les usagers des communes non encore desservis par le nouveau service de collecte se verront appliquer le taux 2.



#### UNE PART VARIABLE

Part calculée en fonction du volume des déchets produits :

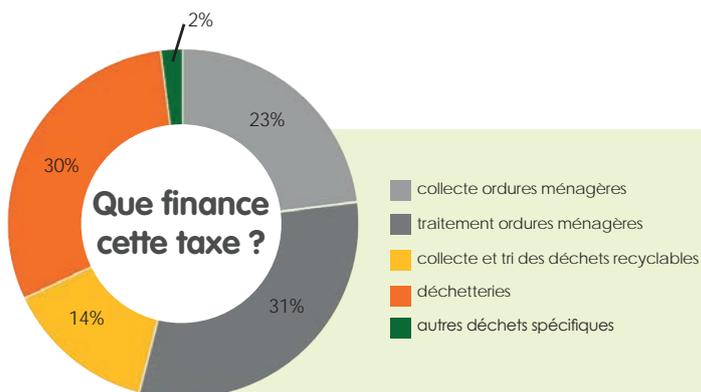
- soit **nombre de bacs présentés à la collecte**  
x **prix de la levée du bac**

- soit **nombre d'ouverture de la trappe du conteneur collectif**  
x **prix d'une ouverture**

Les prix de la levée du bac et de l'ouverture du conteneur sont actuellement à l'étude et seront déterminés au premier trimestre 2018.

#### LE PRINCIPE

- vous produirez de déchets
- le montant de la part variable sera élevé !



Les recettes de la Taxe d'Enlèvement des Ordures Ménagères (TEOM) servent à financer l'ensemble du service gestion des déchets.

La collecte des ordures ménagères ne représente que 23% de la TEOM.



# Gestion des déchets



VOUS ÊTES DÉJÀ ÉQUIPÉ D'UN **NOUVEAU BAC INDIVIDUEL** (collecte en porte à porte)

Calcul de la part incitative : nombre de bacs présentés à la collecte x prix de la levée du bac

### TRUCS ET ASTUCES :

Présentez votre bac à la collecte **uniquement quand il est plein** : c'est le volume qui est pris en compte et non le poids !



Les sacs au-dessus du volume du bac ou au sol ne seront pas collectés. **Le couvercle de votre bac doit pouvoir se fermer !**

Rentrez votre bac après la collecte pour éviter d'autres dépôts extérieurs et surtout une collecte à chaque passage du camion.

### CALENDRIER DE MISE EN OEUVRE

2018

Comptage officiel du nombre de levées du bac pour l'avis d'imposition 2019.

*Vous continuez de payer la taxe actuelle (TEOM)*

2019

Paiement de la taxe incitative.

*Vous payez pour la première fois la taxe incitative (TEOMi)*



VOUS ÊTES DÉJÀ ÉQUIPÉ D'UNE **CARTE** POUR DÉPOSER VOS ORDURES MÉNAGÈRES DANS UN POINT D'APPORT COLLECTIF

Calcul de la part incitative : nombre d'ouverture de la trappe x prix d'une ouverture

### TRUCS ET ASTUCES :

Déposez 2 sacs de 30 litres ou un sac de 50 litres à chaque ouverture de la trappe. Pas de déchets en vrac !

Ne déposez pas de petits déchets légers. Un dépôt de 50 litres sera systématiquement compté, c'est dommage !



Poussez bien les déchets au fond du réceptacle pour éviter les coincements sur les bords et le blocage du vidage.

Si un conteneur est plein, faites votre dépôt sur le conteneur voisin.

### CALENDRIER DE MISE EN OEUVRE

2018

Année complète d'expérimentation "comptage à blanc" pour vous permettre de connaître votre production de déchets.

*Vous continuez de payer la taxe actuelle (TEOM)*

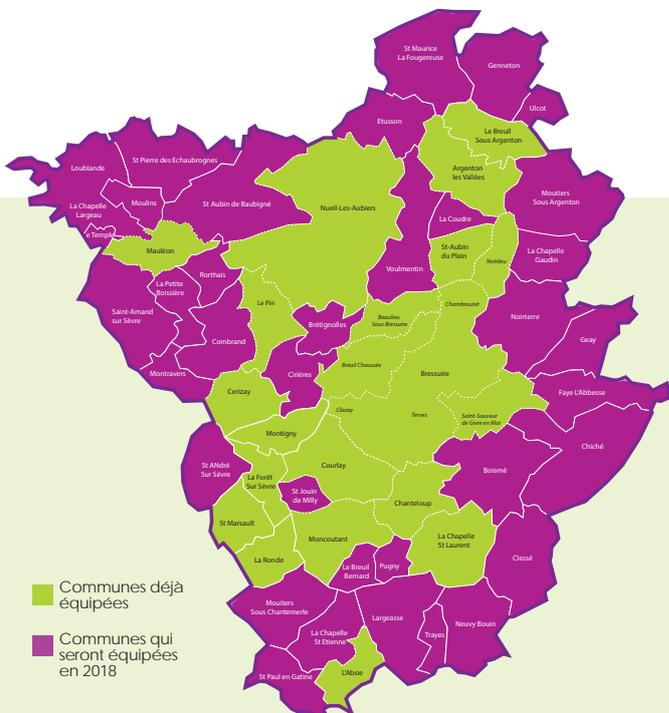
2019

Comptage officiel du nombre de dépôts pour l'avis d'imposition 2020.

2020

Paiement de la taxe incitative.

*Vous payez pour la première fois la taxe incitative (TEOMi)*

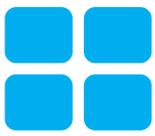


## Vous n'êtes pas encore équipé ? Déploiement prévu courant 2018



Dans le courant de l'année 2018, de nouveaux conteneurs collectifs avec un contrôle d'accès seront installés sur les communes colorées en violet sur la carte ci-contre.

Chaque foyer recevra la visite d'ambassadeurs de l'Agglomération pour leur expliquer le fonctionnement du nouveau système de collecte et leur remettre une carte personnalisée qui leur permettra de déposer les déchets dans les nouveaux points de collecte.



## Bressuire Zoom sur le projet du quartier de la gare

Dans le cadre de ses politiques communautaires, l'Agglomération du Bocage Bressuirais a un projet ambitieux autour du secteur de la Gare à Bressuire, avec pour objectifs principaux de :

- développer l'organisation des mobilités par la création d'un **pôle d'échanges multimodal** en liant la partie est et la partie ouest de la ville,
- créer un **pôle d'accueil de la jeunesse** (Cité de la Jeunesse et des Métiers),
- regrouper des **lieux de vie et de services**, et notamment le regroupement scolaire Guédeau-Ferry - périscolaire - centre de loisirs, porté conjointement par la ville de Bressuire et l'Agglomération.

Au-delà, d'autres projets municipaux et privés verront le jour dans le quartier de la Gare et compléteront cette opération de renouvellement urbain par la reconversion de friches industrielles SNCF et de densification urbaine (agence Pôle Emploi, logements, boulodrome, garage solidaire).

### La Cité de la Jeunesse et des Métiers, une porte d'entrée pour les jeunes

Partant du constat d'une jeunesse diverse sur le territoire, l'Agglomération souhaite créer une Cité de la Jeunesse et des Métiers. Ce nouvel équipement permettra de mieux accueillir, orienter et accompagner tous les jeunes dans un lieu où ils transitent, la gare, autour d'un accueil convivial comprenant un bar sans alcool, avec :

- un **site central où seront rassemblés tous les services intéressant la jeunesse** (l'Information Jeunesse, la Mission locale, une plateforme de mobilité, des permanences autour de la santé, de l'accès au droit, un espace documentaire) et **favorisant la concertation** et une **plus grande transversalité** entre les différentes structures d'accompagnement des jeunes,
- un **lieu unique permettant un accompagnement complet des jeunes** dans leur projet individuel ou collectif : emploi, citoyenneté, culture,
- un **espace de coworking et de télétravail** ouvert à tous.

Les espaces jeunesse de Argentonnay, Cerizay, Mauléon, Moncoutant et Nueil-Les-Aubières, animés en lien avec les associations locales, travailleront en collaboration avec la Cité de la Jeunesse et des Métiers au plus près des jeunes.

### Le Pôle d'échanges multimodal, un lieu central favorisant la mobilité

L'objectif du Pôle d'échanges multimodal est d'inciter **l'utilisation des transports collectifs** et les échanges avec les autres modes de déplacement (marche à pied, vélo, covoiturage...). Il comprendra :

- **l'aménagement de 3 pôles bus** : parvis de la gare de Bressuire, le long du Boulevard Clémenceau et de l'autre côté des voies ferrées, à proximité de la gare de fret,
- la **création d'une passerelle** au-dessus des voies ferrées,
- la **mise en place de stationnements deux-roues**,
- **l'aménagement de la voie verte** et sa signalisation,
- la **signalisation d'une aire de covoiturage**.

L'ensemble de ces travaux démarreront fin 2018 et s'achèveront fin 2020. Le montant de ces travaux pour l'Agglomération s'élèvera à environ 7.7 millions d'euros HT hors subventions.



# L'Agglo de tous les quotidiens

## Faciliter votre quotidien et l'améliorer

Jeune parent en quête d'un mode de garde pour votre petit dernier...

Adolescent en manque d'activités pour s'occuper pendant les vacances...

Lycéen ou étudiant en quête d'informations sur la mobilité internationale ou les jobs d'été...

Senior à la recherche de solutions pour vous simplifier le quotidien...

**L'Agglomération du Bocage Bressuirais vous accompagne à chaque étape de votre vie pour faciliter votre quotidien.**

Découvrez dans ce dossier les différents services mis à votre disposition : petite enfance, enfance, jeunesse et maintien à domicile.

# Faciliter votre quotidien... avec l'Agglo

## Bien vieillir chez soi Simplifier la vie des seniors à domicile

" Le Centre Intercommunal d'Action Sociale (C.I.A.S.) du Bocage Bressuirais accompagne les seniors à vivre dans les meilleures conditions et le mieux possible dans leur maison. Il propose des services de maintien à domicile pour les personnes en perte d'autonomie : portage de repas, soins infirmiers et soutien à domicile. En 2016, près de 1 500 habitants du Bocage lui ont fait confiance. Pourquoi pas vous ? "



Martine Chargé-Baron  
Vice-Présidente  
Services à la  
personne, C.I.A.S.

## Portage de repas Des repas variés et équilibrés à domicile



Le repas est considéré à juste titre comme l'un des actes essentiels de la vie quotidienne. Il peut néanmoins être source de difficultés pour les personnes âgées ou fragilisées.

En palliant les difficultés liées à l'organisation des repas, le service du C.I.A.S. participe au maintien à domicile des **personnes de plus de 65 ans et/ou aux personnes handicapées ou en incapacité momentanée** en perte d'autonomie.

### Des formules souples pour chaque besoin

Vous avez le **choix entre deux menus**. Vous pouvez ainsi opter pour un menu en fonction de vos goûts, vos intolérances alimentaires ou d'éventuelles pathologies.

Vous pouvez commander vos repas pour **3 jours minimum par semaine**, du lundi au dimanche, vous apportant ainsi un peu de souplesse (jours fixes déterminés au moment de l'inscription).

### Des repas variés et équilibrés

Exemple avec un déjeuner type

 Un potage fait maison	 Un fromage ou produit laitier
 Une entrée	 Un dessert
 Une viande ou poisson et son accompagnement	 Un 1/4 de pain

Composante du dîner : entrée, plat complet, dessert

### Des tarifs accessibles et un crédit d'impôt possible

- À partir de 8.30 € le déjeuner,
- 13 € pour une formule midi et soir,
- 15 € pour une formule déjeuner 2 personnes à la même adresse.

Vous pouvez bénéficier d'un crédit d'impôt de 3.80 € par livraison. Une attestation fiscale vous sera fournie.

Vous êtes intéressé par ce service ou souhaitez avoir plus de renseignements ? N'hésitez pas à vous renseigner auprès du C.I.A.S. de l'Agglomération au 05 49 81 75 75.

### Rencontre avec Patrick, usager habitant Voulmentin et Nadège, chargée de la livraison des repas

Patrick, utilisateur du service depuis fin août, ne regrette pas son choix : " **C'est pratique, on peut prendre le nombre de jours que l'on veut.** Moi, je prends les repas 4 jours par semaine et le week-end, je suis autonome".

Patrick ne mange qu'une partie du repas de midi (entrée, plat et dessert) et garde la soupe et le fromage pour le repas du soir. " **Les repas sont copieux et la possibilité de choisir entre deux menus, par nécessité parfois ou juste par goût, est agréable. Cela m'a permis de remanger davantage de légumes.** En plus, les tarifs sont corrects et l'équipe toujours sympathique et ponctuelle. "

" **On connaît tous les usagers. On ne fait pas que livrer des repas. Le contact humain est très important. On échange quelques mots lors de chaque passage, on s'assure que la personne va bien, qu'elle n'a besoin de rien d'autre.**" souligne Nadège, la porteuse de repas.

Dans le cas où l'agent du C.I.A.S. constate un souci, il prévient le service pour qu'il alerte la famille de l'usager.



# Soutien à domicile Une aide dans les gestes de la vie quotidienne

Ce service est destiné à favoriser la vie à domicile des personnes âgées. Il vient soutenir à domicile les seniors qui ont besoin d'être épaulés dans les tâches quotidiennes.

Pour quelques heures par semaine ou de façon plus régulière, les aides à domicile peuvent vous soulager dans les tâches quotidiennes : ménage, courses, entretien du linge, accompagnement dans les démarches administratives, tout en respectant, autant que possible, vos habitudes de vie. Un soutien plus important comme l'aide au lever, à la toilette ou au coucher peut également vous être apporté par les auxiliaires de vie.

## Qui peut en bénéficier ?

Les personnes âgées et/ou handicapées pour des besoins ponctuels ou permanents.

Ces aides peuvent être financées tout ou partie par les caisses de retraite ou le département (APA).

### CENTRE INTERCOMMUNAL D'ACTION SOCIALE

Portage de repas, Soutien à domicile  
Soins infirmiers à domicile, Sortir plus  
2, place du Millénaire à Bressuire  
05 49 81 75 75 - social@agglo2b.fr



## Raoul habite Beaulieu sous Bressuire et utilise le service Soutien à domicile et Sortir plus

" J'utilise le service soutien à domicile 2 fois par semaine pour le ménage. **Tout se passe très bien et le personnel est très sympathique.**

Je fais également appel au **service Sortir plus**, pour aller au marché tous les mardis matin. On vient me chercher chez moi à 8h. L'aide à domicile m'accompagne durant mes courses et m'aide à porter mes sacs. Je l'utilise aussi pour mes rendez-vous médicaux. **C'est très pratique et facile d'utilisation.** "



## SORTIR PLUS, c'est quand vous voulez !

Vous avez 80 ans et plus et percevez une retraite complémentaire AGIRC-ARCCO. Un service " SORTIR PLUS " est à votre disposition pour **vous accompagner**, à pied ou en voiture, pour **aller chez le coiffeur** par exemple, à **la banque**, retrouver des amis, faire ses courses, voir des spectacles...

Un agent du service du soutien à domicile viendra vous chercher à l'heure convenue pour vous conduire où vous voulez.

Le coût de la sortie est fonction de la distance et du temps nécessaire à partir de votre domicile. Vous payez cette facture spécifique au moyen de chèques CESU accordés par votre caisse.

13

# Soins infirmiers à domicile Des soins pour faciliter le retour à domicile

Le Service de Soins Infirmiers à Domicile (S.S.I.A.D.) permet d'**apporter des soins avant ou après hospitalisation**, de **maintenir l'autonomie** à domicile des personnes de 60 ans et plus, malades ou dépendantes, ou des seniors de moins de 60 ans, présentant un handicap, une affection ou atteintes de pathologies chroniques.

Il assure les **interventions à domicile 7 jours sur 7** sur prescription médicale établie par le médecin traitant.

## Quelles prestations ?

- des **soins d'hygiène et de confort** assurés par des aides-soignantes par délégation de l'infirmière,
- des **soins techniques** assurés par les infirmiers libéraux choisis par les patients.

L'intégralité des frais est prise en charge par l'assurance maladie.

N'hésitez pas à vous renseigner au 05 49 81 75 75.

## Michel témoigne au sujet de l'accompagnement de son épouse, Anne-Marie (72 ans) prise en charge par le service depuis février 2012.

" J'ai demandé l'intervention du S.S.I.A.D. grâce au médecin traitant et au CLIC lorsque la maladie de mon épouse s'est déclarée avec une perte de la mobilité importante. L'infirmière est venue faire une évaluation à domicile avant la mise en place des aides.



Mon épouse a bien accepté et moi aussi. Le S.S.I.A.D. et les services d'aide à domicile sont indispensables lorsque l'on veut maintenir le malade à domicile et lorsque l'on veut bien vieillir chez soi, c'est un choix que j'ai fait. **Il ne faut pas que les personnes hésitent à interpeller ce genre de service, j'en suis très satisfait.** "

DOSSIER

# S'épanouir et grandir.. avec l'Agglo

## Petite enfance (0 - 3 ans) Mode d'accueil, simplifiez-vous la vie

" Qu'ils soient gérés par des associations ou directement par elle, l'Agglomération du Bocage Bressuirais compte sur son territoire de nombreux services petite enfance. Tour d'horizon des missions de chacun et de quelques projets pour cette année 2017/2018. "



Yolande Sechet  
Vice-Présidente  
Petite enfance,  
enfance

### 9 multi-accueils et 2 haltes garderies

Ces équipements accueillent vos enfants de manière régulière ou occasionnelle en proposant des lieux de vie favorisant le bien-être, l'éveil et le développement de chacun.



### 5 Relais Assistantes Maternelles

Ils vous informent sur les différents modes d'accueil du territoire et sur les questions administratives liées à l'emploi ou au métier d'assistante maternelle. Ils proposent également des matinées récréatives à destination des jeunes enfants, des assistantes maternelles et des parents.

Vous voulez **devenir assistante maternelle** ? Les animatrices des Relais sont également disponibles pour vous informer et vous accompagner dans cette démarche.

CONTACT, GUIDES PRATIQUES SUR  
[www.agglo2b.fr](http://www.agglo2b.fr)  
Rubrique "services à la personne" / 0-3 ans



## Des équipes qui fourmillent de projets !

### MÔMENT CIRQUE

Après les couleurs et les traditions, les enfants et les professionnelles des services gérés par l'Agglomération vont cette année pouvoir créer, partager, échanger et imaginer sur le thème du cirque. Au programme : dégustation de sucettes, pop-corn et barbe à papa, jonglage, twirling et autres acrobaties ou encore déguisements, bricolage, contes et comptines... A suivre...



### Un temps pour toi, un temps pour moi, un temps pour nous... A vos agendas !

En 2017/2018, les 5 Relais Assistantes Maternelles du territoire de l'Agglomération vont proposer aux enfants, parents et assistantes maternelles 3 temps forts autour du thème de la bientraitance :

- à Bressuire, le 13 décembre avec le spectacle "Raplapla",
- sur le moncoutantais, au 1<sup>er</sup> trimestre 2018 avec un atelier cuisine et un atelier artistique "Peindre la musique",
- à Mauléon, le 7 juin avec la conférence " Pourquoi et comment écouter les enfants ? " d'Agnès Dutheil.





## Accueil de loisirs 3 - 12 ans

# Plus qu'un mode de garde, l'apprentissage du vivre ensemble

La vie d'un accueil de loisirs contribue prioritairement à la **construction de l'enfant en tant qu'individu à part entière**.

Vivre ensemble ne va pas de soi. Cela s'apprend et ce n'est pas facile. Vivre ensemble signifie se supporter, s'entraider, se respecter, se comprendre.

Vivre en société, c'est acquérir des compétences sociales et civiques tels que le **respect de soi et d'autrui**, l'**autonomie**, la **responsabilité**, l'**ouverture aux autres**, l'**exercice de l'esprit critique**, la **liberté d'expression** dans un cadre défini et respectueuse de chacun.

C'est pourquoi, les équipes d'animation des accueils de loisirs mettent en place des activités variées, avec des thématiques porteuses de sens.

Les enfants, à différents moments de leur journée et selon les périodes scolaires ou non scolaires, vont pouvoir fréquenter ces lieux, effectivement de garde, mais également d'éveil et d'enrichissement, que ce soit durant :

- l'**accueil périscolaire matin/soir**, qui se situe avant et après l'école,
- l'**accueil périscolaire du mercredi après-midi** : après l'école avec une prise en charge du repas,
- l'**accueil de loisirs extrascolaire**, pendant les vacances.

## Activités pour les 11 - 17 ans

# Aider les ados à s'épanouir

L'adolescence est une phase complexe et empreinte de contradictions durant laquelle les jeunes sont en quête d'une personnalité et d'une identité qui leur appartiennent. Ils ont besoin de reconnaissance et d'affirmation de soi vis à vis de leurs pairs et des adultes.

C'est une période d'initiations, de découvertes et d'expérimentations au cours de laquelle ils vont tester les limites qui leurs sont posées et braver des interdits.

Les activités proposées pour les ados sur les différentes structures du territoire gérées en direct par l'Agglomération ou par des associations vont répondre à ces différents besoins : **offrir un cadre sécurisant riche en activités, fait de limites et de repères, à partir duquel ils vont se construire**.

Les différentes structures proposent pendant les vacances scolaires **des activités et des sorties variées et novatrices** pour permettre aux jeunes de découvrir de nouvelles pratiques (culturelles, artistiques ou sportives), de les ouvrir sur leur environnement tout en favorisant le respect, l'autonomie, l'épanouissement et la responsabilisation.

### INFOS PRATIQUES SUR

[www.agglo2b.fr](http://www.agglo2b.fr)

Rubrique "services à la personne"

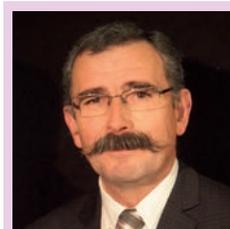


DOSSIER

# S'épanouir et grandir... avec l'Agglo

## Jeunesse Faites le plein d'information !

" Vous avez des interrogations sur la mobilité internationale, les jobs ou bien les loisirs ? 4 espaces d'information jeunesse vous accueillent sur notre territoire à partir de 11 ans à Bressuire, Argentonny, Mauléon et Nueil-Les-Aubiers. Des professionnels sont là pour vous accueillir, vous orienter ou vous accompagner dans vos démarches. Vous pourrez y trouver une grande diversité d'informations : séjours à l'étranger, stages, formations, santé, culture, sport, logement, transport, volontariat..."



André Guillermic  
Vice-Président Politique  
de la ville, jeunesse

### Les espaces jeunesse, c'est quoi ?

- Des espaces où trouver des informations locales, départementales, régionales et européennes,
- Des lieux gratuits d'informations et d'accueil,
- Une première réponse à toutes les questions, quelque soit la demande,
- Des lieux d'écoute, d'échanges, de propositions et de rencontres,
- Des espaces pour vous accompagner dans vos projets.

### Mais aussi...

- Des espaces **MULTIMÉDIA** connexion internet et wifi en accès libre
- Des espaces **DOCUMENTATION** en consultation libre
- Des **ATELIERS À THÈME**
- Dépôt et consultation **D'ANNONCES** : jobs, logements, baby-sitting, co-voiturage, aide aux devoirs...
- Un **MUR D'EXPOS** (La Grange, Bressuire)
- Un espace **DÉJEUNER** équipé de micro-ondes, boissons (La Grange, Bressuire)



INFORMATION  
JEUNESSE



**BIJ : BUREAU INFORMATION JEUNESSE**

**LA GRANGE | BRESSUIRE**

7 place du 5 mai à Bressuire  
05 49 80 48 84 - [bij@agglo2b.fr](mailto:bij@agglo2b.fr)

**PIJ : POINT INFORMATION JEUNESSE**

**ARGENTONNAY**

Maison des Services, 10 place Léopold Bergeon  
Argenton les Vallées à Argentonny  
05 49 65 12 12 - [pj@agglo2b.fr](mailto:pj@agglo2b.fr)

**MAULÉON**

Centre Socio Culturel Pays Mauléonais  
La Passerelle, 8 Grand'rue à Mauléon  
05 49 81 20 75 - [voirplusloin@wanadoo.fr](mailto:voirplusloin@wanadoo.fr)

**NUEIL-LES-AUBIERS**

Centre Socio Culturel Nueil-Les-Aubiers  
8 place de la Girainerie à Nueil-Les-Aubiers  
05 49 65 42 10 - [accueil.nueilaubiers@csc79.org](mailto:accueil.nueilaubiers@csc79.org)

DOSSIER



# Solidarité En route pour le transport solidaire



L'Agglomération du Bocage Bressuirais exerce la compétence Transport-Mobilité : transport scolaire, transport RDS, transport urbain sur Bressuire. En début d'année prochaine, l'offre de mobilité va se développer avec l'organisation du transport solidaire pour les personnes sans moyen de locomotion. Par ailleurs, la Maison de l'Emploi va développer la location de voitures et de deux-roues (sur prescription sociale).

En partenariat avec les **associations du territoire** (les quatre centres socio-culturels du Bocage, Relais Familles de l'Argentonnais et le Secours Catholique du Moncoutantais), les Centres Communaux d'Action Sociale (CCAS) et les Maisons de Services au Public (MSAP), l'Agglomération du Bocage Bressuirais a impulsé le **développement du transport solidaire** sur l'ensemble du territoire. En effet, la force du Bocage, c'est la **solidarité** et le **bénévolat**.

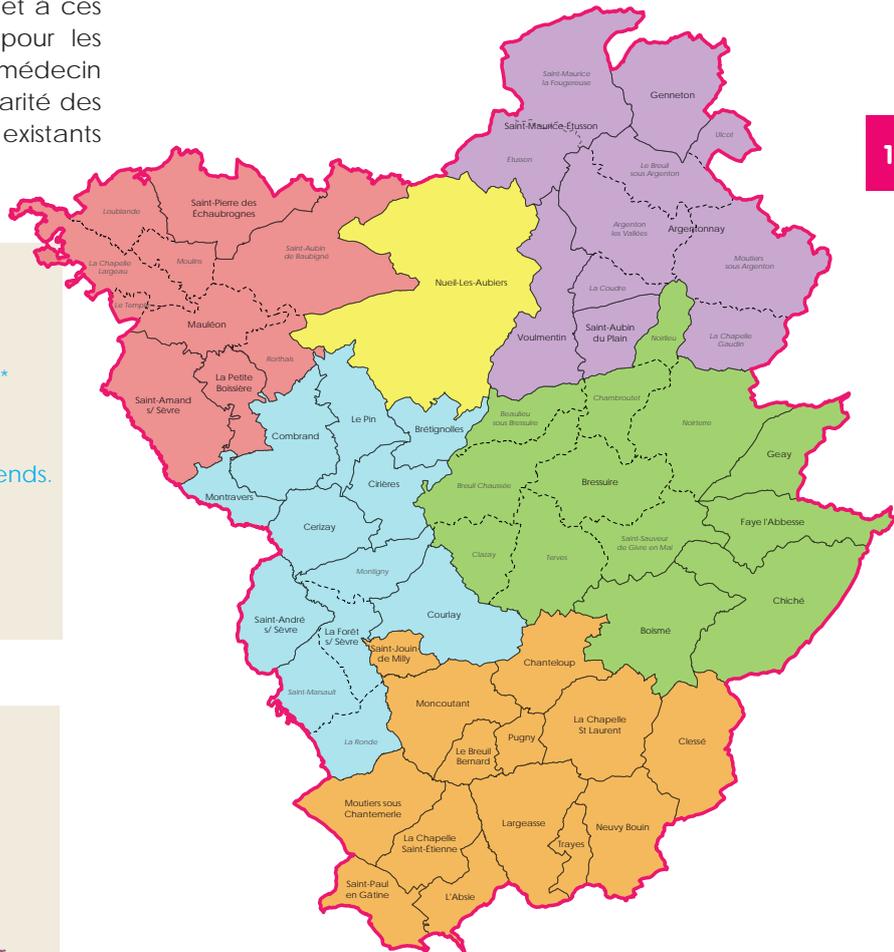
## En quoi consiste le transport solidaire ?

Le transport solidaire est basé sur le bénévolat et l'échange. Il est réalisé par un **réseau de bénévoles qui effectuent des déplacements avec leur propre voiture** pour le compte de personnes sans moyen de locomotion. Il permet à ces personnes de se déplacer occasionnellement pour les nécessités de la vie courante (courses, visite chez le médecin ou à un ami, sépulture...). Il vient en complémentarité des autres services de transports et d'aide à domicile existants (taxi, ambulance, aide-ménagère...).

Néanmoins, une **indemnisation à hauteur de 0.38 €/km** est demandé à la personne transportée depuis le domicile du conducteur bénévole. De plus, ce dispositif est encadré par un règlement de fonctionnement et des chartes du " bon passager " et du " bon conducteur " qui sont à signer.

Pour tout renseignement et/ou inscription, que ce soit pour être chauffeur bénévole ou pour bénéficier de ce transport solidaire, vous pouvez dès à présent contacter l'une de ces 6 structures selon votre commune de résidence (voir carte ci-dessous).

## Secteurs d'intervention des différentes structures



- CSC du Pays Mauléonais et Maison de services au public  
05 49 81 20 75
- Relais Familles de l'Argentonnais  
06 30 33 66 83
- CSC de Bressuire  
05 49 65 32 22
- Secours Catholique du Moncoutantais  
06 83 81 16 63
- CSC du Cerizéen  
05 49 80 57 63
- Maison de services au public (CCAS et CSC de Nueil-Les-Aubiers)  
06 80 13 82 27

### J'HABITE LE BOCAGE BRESSUIRAIS ET JE SUIS SANS MOYEN DE LOCOMOTION

- 1 **J'ai un besoin occasionnel** dans un rayon de 30 km\* depuis ma commune de résidence.  
\* Au-delà, selon le bon vouloir des conducteurs bénévoles.
- 2 **Je m'inscris** auprès de la structure dont je dépends.
- 3 **Je réserve mon trajet** au moins 3 jours avant (Sauf imprévus).
- 4 **Je suis prêt** à l'heure à mon domicile.

### 4 BONNES RAISONS DE DEVENIR CONDUCTEUR BÉNÉVOLE

-  **Vous avez quelques disponibilités** dans votre emploi du temps, pourquoi ne pas le partager avec d'autres personnes sans moyen de locomotion.
-  **C'est l'occasion de rendre service, de rencontrer de nouvelles personnes.**
-  **Vous serez indemnisé**, le dispositif est encadré et propose une participation de 0,38 € du kilomètre.
-  **Vous vous engagez en toute confiance**, une association locale sera l'intermédiaire entre vous et le bénéficiaire.



# Se divertir et découvrir... avec l'Agglo

## Scènes de Territoire Aventurez-vous !

" Favoriser le développement culturel, encourager et accompagner la création artistique, mettre en place des actions culturelles au plus près des habitants : le projet Scènes de Territoire s'inscrit, depuis 2014, dans une volonté constante de proposer à toutes et à tous une offre culturelle de qualité et des moments d'échanges privilégiés avec les artistes.

Vous n'avez pas encore croisé le chemin de Scènes de Territoire ? Cette nouvelle saison est donc l'occasion de vivre des aventures culturelles et artistiques riches et hautes en couleurs ! "



Marie Jarry  
Vice-Présidente  
Politiques culturelles

### Une saison culturelle sous le signe de la **RENCONTRE**...

" Sorties de fabrique ", " Bords de Scènes ", stages, visites du théâtre... De nombreux rendez-vous en parallèle de la programmation de spectacles permettront à toutes et à tous de dialoguer avec les artistes et de rentrer dans leurs univers.

Parce qu'éveiller la curiosité, contribuer à l'ouverture d'esprit et aiguïser le regard critique dès le plus jeune âge font partie intégrante de nos missions, les écoliers du territoire auront à nouveau la possibilité de se laisser porter par le spectacle vivant grâce à une quarantaine de séances scolaires.

### ...des spectacles synonymes d'**ÉMOTIONS**...

Être intrigué et fasciné par la sorcellerie dans " **Les Malédiction**s " de la Compagnie La Volige - Nicolas Bonneau.  
Sam. 3 février à 20h45 / La Passerelle - Mauléon  
Théâtre

Avoir le souffle coupé au cours d'une expérience théâtrale inédite : " **Europe Connexion** " de la Compagnie du Veilleur - Matthieu Roy.  
Jeu. 1<sup>er</sup> & Ven. 2 mars à 20h45 / Le Théâtre - Bressuire  
Théâtre (spectateurs équipés d'un casque audio)

S'émouvoir devant le saisissant témoignage d'un photoreporter pendant la guerre de Tchétchénie dans " **Jusqu'au bout** " de la Compagnie Map.  
Jeu. 17 mai à 20h45 / Le Théâtre - Bressuire  
Théâtre

Être amusé par l'adaptation originale et décalée de " **Avare** " par Le Collectif du Prélude.  
Sam. 2 juin à 20h45 / Château d'Argenton - Argentonny  
Théâtre

### ...et de **DÉCOUVERTES**

Puissance et douceur avec le duo chorégraphique " **COMPACT** " de la Compagnie Burn Out.  
Jeu. 11 janvier à 20h45 / Le Théâtre - Bressuire  
Danse



Un solo sublime et tout en délicatesse avec " **OSCILLARE** " de la Compagnie La Cavale - Eric Fessenmeyer et Julie Coutant.  
Jeu. 26 avril à 20h45 / Le Théâtre - Bressuire  
Danse

De courtes scènes chorégraphiques drôles et délirantes inspirées par " Le Lac des Cygnes " avec " **DU VENT DANS LES PLUMES** " de la Compagnie Volubilis.  
Mer. 23 mai à 18h / Le Théâtre - Bressuire  
Danse - Théâtre / A partir de 6 ans

Côté musique, les " **VIOLONS BARBARES** " dévoileront leurs univers métissé le samedi 13 janvier et le " **GROOVE CATCHERS EXTENDED** " distillera son cocktail funk et jazzy le vendredi 25 mai à Pescalis !

Et bien d'autres spectacles à vivre, à découvrir ou à faire découvrir. Noël approche, pensez à vos cadeaux !

RENSEIGNEMENTS & RÉSERVATION  
05 49 80 61 55  
scenesdeterritoire@agglo2b.fr  
www.scenesdeterritoire.agglo2b.fr





Pour la première fois sur la scène de Bocapole, Michel DRUCKER sera seul... avec vous, pour raconter avec humour les coulisses et l'envers du décor, et pour distiller 50 ans d'anecdotes croustillantes vécues aux côtés de plusieurs générations d'artistes français. Rire garanti !

**MICHEL DRUCKER**  
SEUL AVEC VOUS...

DIMANCHE 4 FÉVRIER - 16H  
BOCAPOLE



### A découvrir également à Bocapole :

- Paulo - 15 décembre à 20h30
- Jamel Comedy Club - 16 décembre à 20h30
- Un chat botté, spectacle pour enfant - 23 décembre  
2 séances à 15h et à 17h
- Le Comte de Bourderbala - 18 janvier à 20h30
- Jarry - 21 février à 20h
- Michel Fugain - 1<sup>er</sup> mars à 20h
- Nuit festiv' rock avec 3 groupes : The Celtic Social Club, Celkilt et Lemon Furia - 3 mars à partir de 19h30
- Yohann Metay - 9 mars à 20h30
- Pierre-Emmanuel Barré - 10 mars à 20h30
- Brigitte - 24 mars à 20h30
- Le clan des divorcés - 14 avril à 20h30
- Anne Roumanoff - 9 juin à 20h30

Information et réservation sur [www.bocapole.fr](http://www.bocapole.fr)

## A la découverte des musées !

Les musées de l'Agglomération du Bocage Bressuirais s'intéressent à tout le territoire. Ils ont vocation à **expliquer l'histoire du bocage et de ses paysages façonnés par ses habitants...** et ils vont à la rencontre du public. C'est pourquoi en 2017, une **exposition consacrée à Charles Le Roux (1814-1895)** s'est déroulée à Combrand, Cerizay et Bressuire. Excellent peintre paysagiste qui a su mieux que quiconque, exprimer la puissance des arbres et la beauté discrète du bocage, Le Roux était aussi maire de Cerizay, Conseiller Général et Député des Deux-Sèvres sous le Second-Empire. L'artiste est présenté à Bressuire, l'homme politique à la bibliothèque de Cerizay et le propriétaire innovateur agricole à Combrand.

Pour prolonger la découverte :

- **le musée à Bressuire** ouvre gratuitement au public ses collections permanentes : poteries de Saint-Porchaire, verres gravés de Max Ingrand...

*Les dimanches de 14h30 à 18h :  
21 janvier, 4 février, 18 février, 4 mars, 18 mars  
Et pour les groupes, sur rendez-vous en semaine.  
Place de l'Hôtel de Ville, Bressuire - 05 49 74 32 24*

- **le musée du Brham à Mauléon** vous propose de découvrir les mystérieuses pierres gravées des Vaux, la bataille de Château Gaillard pendant les guerres de Vendée, de nombreux métiers anciens comme le fabricant de cire ou la vie quotidienne à la ville et à la campagne au XIXe siècle.

*Ouvert les après-midi de 14h30 à 17h30  
entrée à 2€ (gratuit jusqu'à 16 ans)  
Place de l'hôtel de Ville, Mauléon - 05 49 81 86 23*



musée de France

19

## Le Conservatoire de Musique : une saison musicale pour tous !

Réparti sur 6 sites d'enseignement (Argentonnay, Bressuire, Cerizay, Mauléon, Moncoutant, Nueil-Les-Aubiers), le Conservatoire de musique connaît une belle rentrée avec **685 élèves**, pratiquant une **trentaine d'instruments différents** ou dans les **nombreuses pratiques collectives** (Orchestres à cordes, A Tout Vent, éveil...).

Il propose des activités innovantes comme la **Musique Assistée par Ordinateur** et des ateliers originaux tels que "**Chantons en famille**" qui permet à un enfant (minimum 7 ans), de venir chanter avec un parent ou un grand-parent.

Avec ses ateliers de **handi-musique**, les **interventions musicales en milieu scolaire**, les **orchestres à l'école**, la **rencontre des Aînés en chansons** le 23 mai à Bocapole, le Conservatoire rend les pratiques culturelles accessibles à tous les publics.

**CONSERVATOIRE DE MUSIQUE**  
Maison des Arts - 1, bd Nérison - Bressuire  
05 49 65 34 63 - [conservatoire@agglo2b.fr](mailto:conservatoire@agglo2b.fr)  
[www.conservatoire.agglo2b.fr](http://www.conservatoire.agglo2b.fr)



Sa saison musicale compte près de **50 rendez-vous**, réunissant musiciens amateurs et professionnels et s'appuyant sur de nombreux partenaires.

Quelques dates à noter parmi les rendez-vous 2017-2018 : le cabaret trad le 3 février, "Maestro" le 22 mars, The fabulist le 30 mars, Les Dames de Chœur le 4 mai, Cartoon Frenesie Trio le 16 juin, le Boc'heart Gospel Singers le 23 juin... et bien d'autres...





## Aides régionales aux entreprises L'Agglomération vous accompagne



**Philippe Brémont**  
Vice-Président  
Affaires économiques  
et foncières

" Afin de faciliter l'accès aux dispositifs d'aides de la Région, le service Economie de l'Agglomération du Bocage Bressuirais propose un accompagnement personnalisé et gratuit à destination des entreprises. "

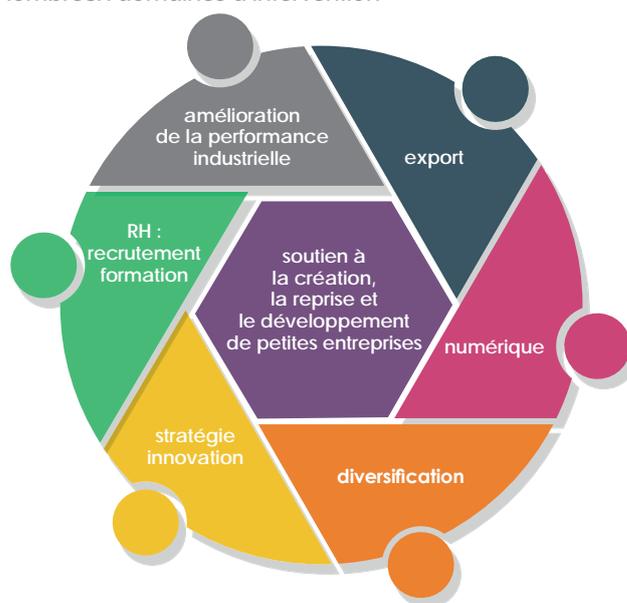
La Région Nouvelle-Aquitaine est le **chef de file en matière de développement économique.**

Start-up, TPE, PME... Toutes sont concernées par le **règlement d'intervention d'aide aux entreprises adopté par la Région en février 2017**, et ce, dans des filières aussi variées que l'industrie agroalimentaire, la sous-traitance mécanique... et dans de nombreux domaines.

Ce règlement d'intervention vise à mettre en œuvre la politique de développement économique régionale qui se veut " *à la fois innovante, au service de l'emploi et des territoires* ", a rappelé Alain Rousset, Président de la Région Nouvelle-Aquitaine.



### Nombreux domaines d'intervention



### Un rôle d'interface pour faciliter vos démarches

L'Agglomération du Bocage Bressuirais accompagne les projets de création, reprise, développement et transmission d'entreprises. Elle joue à un **rôle d'interface entre la Région et les entreprises** du Bocage Bressuirais en proposant un **accompagnement gratuit et personnalisé à toutes les étapes du projet et de la recherche de financement** :

- +** identification du dispositif à solliciter,
- +** vérification en amont de l'éligibilité d'un dossier,
- +** aide administrative au montage de la fiche de pré-demande puis du dossier,
- +** suivi de la demande une fois le dossier déposé,
- échanges réguliers avec le service Economie de la
- +** Région sur les dossiers en cours, les aides, les appels à projet.

**≡ GAIN DE TEMPS POUR LE CHEF D'ENTREPRISE**

### Amélioration de la performance industrielle

#### TÉMOIGNAGE

**Alain Berger, dirigeant de l'entreprise Alpha Cablage**

Depuis quelques années maintenant, l'Agglomération accompagne le développement d'Alpha Cablage :

" A plusieurs reprises, que ce soit pour des investissements matériels, des conseils en performance industrielle, de la mise en réseau, le service Economie de l'Agglo2B a su mobiliser les interlocuteurs et les dispositifs d'aides adéquats.

Il m'a permis d'optimiser, à la fois, le contenu des dossiers à remplir et le temps à y consacrer... et pour un résultat à chaque fois positif. Cette relation avec l'Agglo2B est **une vraie plus-value pour nous, entrepreneurs.** "



POUR TOUT RENSEIGNEMENT  
SERVICE DÉVELOPPEMENT ÉCONOMIQUE  
05 49 81 19 00  
economie@agglo2b.fr



Soutien à la création, la reprise et le développement de petites entreprises

### TÉMOIGNAGE

**Fabrice et Caroline Gaborieau, dirigeants d'une boulangerie pâtisserie**

Fabrice et Caroline Gaborieau tiennent une boulangerie pâtisserie à la Forêt sur Sèvre depuis 18 ans.

" Nous avons rencontré le service Economie de l'Agglomération à l'occasion de différents projets d'investissements. **Son soutien a été précieux pour mobiliser différents dispositifs**, dont une aide régionale pour l'acquisition de 4 distributeurs automatiques de pains.

**Nous n'aurions sûrement pas sollicité l'aide de la Région sans cet accompagnement.** Ces dossiers nous paraissent toujours difficiles à constituer seuls. **Là, tout a été simple et on s'est senti encouragé et épaulé.** Le service Economie s'est vraiment intéressé à notre entreprise. Il a su mettre en valeur notre activité et ce projet en particulier avec **des arguments qui ont trouvé un écho favorable auprès de la Région Nouvelle-Aquitaine.**

A l'Agglomération, nous avons maintenant une personne référente et pour nous **ce lien est important**."



## Vitalité et attractivité du territoire renforcées

### Zone de Revitalisation Rurale : des exonérations à la clé

Depuis le 1<sup>er</sup> juillet et jusqu'au 31 décembre 2020, toutes les communes du territoire de l'Agglomération du Bocage Bressuirais sont désormais classées en Zone de Revitalisation Rurale (ZRR). Ce classement, défini par l'Etat, permet aux entreprises, sous certaines conditions, de bénéficier d'exonérations. Un vrai " plus " pour le développement et l'attractivité économique de notre territoire.

21

#### EXONERATION D'IMPOTS SUR LES BENEFICES TOTALE (PENDANT 5 ANS) PUIS PARTIELLE (PENDANT 3 ANS)

- Pour les entreprises nouvelles ou reprises
- Qui emploient moins de 11 salariés
- Qui exercent une activité industrielle, commerciale, artisanale ou libérale  
*(Sont exclues les activités bancaires, financières, d'assurance, de gestion ou de location d'immeubles, de pêche maritime ou réalisant des bénéfices agricoles)*
- Qui sont soumis à un régime réel d'imposition  
*(Sont exclus les régimes micro-entrepreneurs et auto-entrepreneurs)*

**Vous êtes chef d'entreprise et vous souhaitez davantage d'information sur ces mesures, contactez votre cabinet d'expertise comptable car chaque situation est unique et mérite d'être étudiée.**



#### EXONERATION DE CERTAINES CHARGES SOCIALES PATRONALES PENDANT 1 AN POUR LE RECRUTEMENT D'UN SALARIE \*

- Pour les entreprises nouvelles, reprises ou déjà existantes
- Qui emploient moins de 50 salariés
- Qui exercent une activité industrielle, commerciale, artisanale, agricole ou libérale
- Qui n'ont procédé à aucun licenciement dans les 12 derniers mois
- Qui embauchent en CDI ou CDD de plus de 12 mois à temps partiel ou à temps plein  
*(avec pour effet d'accroître l'effectif de l'entreprise)*

\* Tous les salariés dont l'embauche a pour effet d'accroître l'effectif jusqu'à 50 salariés au maximum.



**Philippe Robin**  
Vice-Président  
Tourisme

## Bocage Bressuirais Un territoire fort de ses richesses

" Notre territoire est idéalement situé entre Puy du Fou®, Futuroscope, Marais Poitevin et Châteaux de la Loire. Cette situation lui permet d'être très attractif pour les vacanciers à la recherche d'hébergement et de distractions à proximité de ces grands sites touristiques. A nous de tirer profit de ce potentiel pour développer notre offre touristique. "

### Un projet en appelle un autre...

Le Bocage Bressuirais ? Un territoire dynamique en perpétuel mouvement ! En 2017, de nombreuses activités ont vu le jour : canoë à Argentonny et Saint-André sur Sèvre, la baignade écologique " Val de Scie " à Nueil-Les-Aubiers, le circuit de Swincar au Peux du Pin, un circuit de géocaching Terra Aventura à Argentonny (500 joueurs en 3 mois), des balades aériennes avec l'aéroclub de Rorthais (130 €/h jusqu'à 3 pers.).

Et les projets continuent : des connexions vélo de " La Loire à Vélo " au Puy du Fou, de nouveaux parcours de géocaching...

### Information touristique : accessible 24h/24



De nouvelles bornes d'information sont installées depuis cet été à Argentonny, Bressuire, Cerizay et Mauléon, et d'autres à venir encore sur le bocage : Chiché, La Forêt-sur-Sèvre, Moncoutant et Nueil-Les-Aubiers.

Un nouveau site internet plus séduisant est en ligne depuis cet été pour promouvoir l'offre touristique du bocage et déclencher des réservations dans notre belle région.

### Succès constant des animations

Que ce soit la " Chasse au Trésor " qui affiche toujours depuis 6 ans des records de participation, les " Visites estivales ", les " visites guidées du Château d'Argentonny ", ou encore les " Randos en Bocage ", chaque animation estivale suscite un réel intérêt des locaux et vacanciers de la région. Un encouragement pour l'Office de tourisme à accompagner les acteurs à créer de nouvelles animations estivales.

### Et si demain, vous deveniez hébergeur ?

La fréquentation des hébergements est en constante évolution, en lien notamment avec la montée en puissance du Puy du Fou et du Futuroscope. Les 248 hébergeurs déclarés sont de plus en plus sollicités pour des demandes de courts séjours. Le Bocage va devoir répondre à cette évolution en favorisant la création de nouveaux hébergements.

L'Office de Tourisme du Bocage Bressuirais vous accompagne de la création de votre projet à la commercialisation.

Contactez-nous pour tout renseignement :  
info@tourisme-bocage.com ou au 05 49 65 10 27.





# Bocapole : retour sur l'exercice attentat

" A la suite des attentats survenus en France en 2015, le Gouvernement a lancé une campagne de sensibilisation pour mieux préparer et protéger les citoyens face à la menace terroriste. La Préfecture des Deux-Sèvres a organisé un exercice terrain le 19 juin 2017 à Bocapole. Son objectif était de tester l'articulation entre l'autorité préfectorale, les forces de l'ordre, les services de secours, de santé et de la justice dans le cadre d'un attentat avec tuerie de masse. Cet exercice a impliqué 200 figurants (joués par des étudiants infirmiers, personnel de Bocapole et forces de l'ordre), jouant les victimes blessées et prises en otage par des individus armés. Cet exercice a donc permis à tous les acteurs de mettre en place les dispositifs opérationnels afin d'intervenir au mieux face à une telle situation. "



Thierry Marolleau  
Vice-Président  
Services techniques  
et mutualisation



## RÉAGIR EN CAS D'ATTAQUE TERRORISTE

AVANT L'ARRIVÉE DES FORCES DE L'ORDRE, CES COMPORTEMENTS PEUVENT VOUS SAUVER

### 1/ S'ÉCHAPPER

*si c'est impossible*

Localisez le danger pour vous en éloigner  
Si possible, aidez les autres personnes à s'échapper  
Ne vous exposez pas

Alertez les personnes autour de vous et dissuadez les gens de pénétrer dans la zone de danger

### 2/ SE CACHER

- 1 Enfermez-vous et barricadez-vous
- 2 Éteignez la lumière et coupez le son des appareils
- 3 Éloignez-vous des ouvertures, allongez-vous au sol
- 4 **SINON**, abritez-vous derrière un obstacle solide (mur, pilier...)
- 5 Dans tous les cas, coupez la sonnerie et le vibreur de votre téléphone

### 3/ ALERTER ET OBÉIR AUX FORCES DE L'ORDRE

**17 ou 112**

Dès que vous êtes en sécurité, appelez le 17 ou le 112

Ne courez pas vers les forces de l'ordre et ne faites aucun mouvement brusque

Gardez les mains levées et ouvertes

### VIGILANCE

- Témoin d'une situation ou d'un **comportement suspect**, vous devez contacter les forces de l'ordre (17 ou 112)
- Quand vous entrez dans un lieu, repérez les **sorties de secours**
- Ne diffusez aucune information sur l'intervention des forces de l'ordre
- Ne diffusez pas de rumeurs ou d'**informations non vérifiées** sur Internet et les réseaux sociaux
- Sur les réseaux sociaux, **suivez les comptes @Place\_Beauvau et @gouvernementfr**



# DES Idées cadeaux

pour vos fêtes de fin d'année...

